



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12763>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **26-12763**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-9915

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune du Perray-en-Yvelines

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780486300017

Ville : LE-PERRAY-EN-YVELINES

Code postal : 78610

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public de services d'assurances dommage-ouvrage et tous risques chantier pour les travaux de construction de la Maison des Associations pour la commune du Perray-en-Yvelines (78)

Code CPV principal - Descripteur principal : 66515000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet un marché public de services ayant pour objet la souscription d'assurances dommage-ouvrage et tous risques chantier dans le cadre de l'opération de construction de la Maison des Associations pour la commune du PERRAY-EN-YVELINES (78). Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique. Le marché est conclu à compter de sa date de notification conformément à l'article R2182-4 du code de la commande publique. La garantie de dommages ouvrage prend effet à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement définie à l'article 1792-6 du Code civil. La garantie « tous risques chantier » prend effet à compter du commencement des travaux, soit dès l'ouverture du chantier, jusqu'à la date de réception de l'ouvrage. La durée prévisionnelle du chantier est de 65 semaines (hors période de préparation de 6 semaines)

Critères d'attribution : Critère n°1: Valeur technique de l'offre : 45% Critère n°2: Coût des prestations : 55%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 23/02/2026 à 12h00, lire 05/03/2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2026